

COMITÉ DE VILLAGE DE BLAGON

COMPTE-RENDU de la réunion mercredi 21/11/18

Le comité de village c'est tenu à la salle de quartier de Blagon

Présents

MR DELATTRE élu référent –

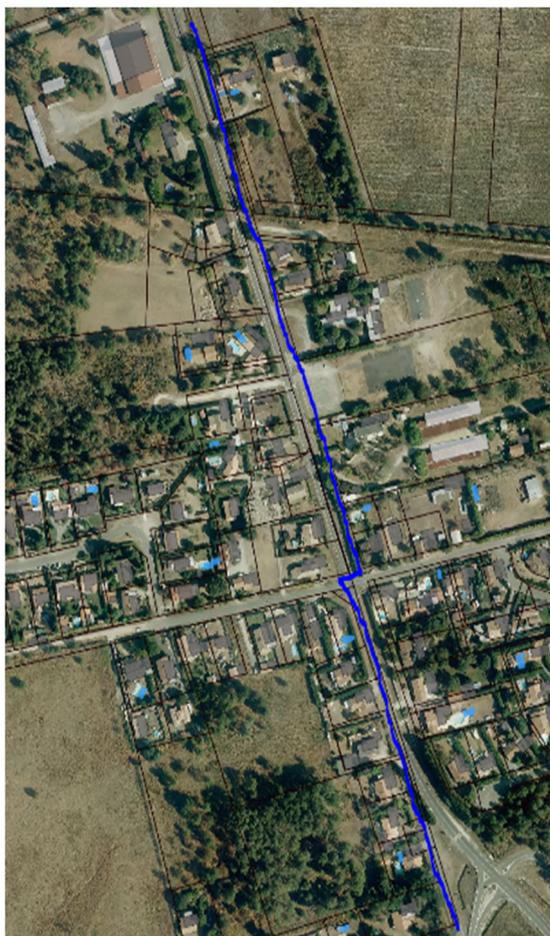
MR LAMBERT ; MR BADIE;MR CONSOLIN; MME SIRET et MR DUBRUNET du comité de village

Sujets abordés:

> chemin piétonnier Blagon nord :

Le membres du comité de quartier ont voté à l'unanimité la ré utilisation du chemin piétonnier existant.

Nous demandons donc la réalisation du chemin piétonnier sur la proposition du plan N°1 envoyé par la mairie; et ce, jusqu'à la dernière maison de Blagon conformément au tracé indiqué ci-dessous



Le comité de quartier souhaite que l'éclairage actuel soit réutilisé et contrôlé afin que l'ensemble du chemin bénéficie d'un éclairage adéquat. Ce chemin devra être sécurisé à l'identique que le chemin réalisé côté Blagon Sud.

Le comité de quartier souhaite être consulté et avoir la présentation du chemin définitif.

Demande émise auprès de la mairie au travers du comité

Quelle échéance pour la réalisation de ces travaux ? Nous souhaitons avoir le détail technique de sa réalisation (plan, matériaux utilisés)

Nous souhaitons la mise en place d'un dos d'âne dans le bourg afin de ralentir le trafic et permettre la traversée de la voie en sécurité.

Nous souhaitons également que le passage piéton entre la route du Lac et le chemin de la Passe soit remis.

> Réalisation du City Park:

Les membres du comité de quartier valident à l'unanimité l'emplacement du City Park parallèle à la route et en prolongation de la salle de quartier.

Nous demandons que le terrain soit clôturé sur une hauteur de 2 mètres de haut et ce, sur l'ensemble du terrain : le long de la voie rapide, de la route devant la salle, ainsi le long de l'arrêt de bus (avec un portail permettant d'accéder au terrain).

Demande émise auprès de la mairie au travers du comité

Quelle échéance pour la réalisation des travaux du city park ?

> Agrandissement zone de covoiturage :

Plutôt que de réduire la place du village, nous demandons à ce que la future zone de covoiturage soit positionnée sur le terrain entre la fagotière et le chemin piétonnier.

> sujets divers

Demande émise auprès de la mairie au travers du comité

Le comité de quartier renouvelle sa demande de juin 2017 : nous demandons la possibilité de mettre un signalement lumineux au niveau du panneau STOP venant de LANTON avec l'intersection de la route de route de "DERLY"

Demande émise auprès de la mairie au travers du comité

> projet de passerelle afin de traverser le pont à vélo ou à pied

Nous souhaitons connaître la faisabilité de positionner une passerelle métallique accrochée au pont, quel budget ?

> y a-t-il eu une estimation de budget, une étude de faisabilité du projet d'adaptation des voies pour permettre la réalisation d'un chemin piétonnier sur le pont, évoqué par la Mairie lors de la dernière réunion publique ?

Si oui, le comité souhaite en avoir un extrait.

Demande émise auprès de la mairie au travers du comité

> Pourquoi la "petite poubelle" situé à côté de l'arrêt de bus a-t-elle été retirée ?

Demande émise auprès de la mairie au travers du comité

> Nous souhaitons que les éclairages défectueux du chemin piétonnier actuel, soient réparés.

Demande émise auprès de la mairie au travers du comité

> L'éclairage situé devant l'arrêt de bus Blagon nord ne fonctionne pas. Le comité demande sa réparation rapidement pour sécuriser l'endroit.

Demande émise auprès de la mairie au travers du comité

>Les plaques des bouches d'égout situées devant le passage piéton côté "Opinion System" sont instables. Le comité de quartier souhaite que ces plaques soient sécurisées et remises correctement.

Compte rendu du comité de quartier

Le comité de quartier souhaite remercier la Mairie pour la réalisation du chemin piétonnier sur Blagon Sud.